

Osons!

la lettre aux administré.e.s

LETTRE MENSUELLE D'INFORMATION DE LA VILLE DE LA GRAND'COMBE

LE MOT DU MAIRE



ET QUE VIVE 2021 !

Une nouvelle année s'ouvre à nous et à notre ville.

Nous allons toutes et tous oublier très vite l'année 2020 qui a été marquée par la terrible crise

sanitaire de la COVID-19.

Cette épidémie a endeuillé des familles et a plongé notre pays dans les difficultés économiques et sociales.

Je veux rendre hommage aux personnels soignants et à celles et ceux qui ont été en première ligne pour essayer de répondre aux besoins de la population.

L'équipe municipale n'a pas ménagé ses efforts pour qu'à La Grand'Combe, on puisse faire face à cette pandémie.

Cette année, il ne m'est pas possible de vous adresser mes vœux comme je le fais chaque année à la Maison du Mineur.

C'est donc par ces quelques lignes que je le fais.

Des vœux de bonheur et de santé pour vous et vos proches, des vœux de prospérité pour notre commune, ses commerçants, ses artisans, ses entreprises.

Il nous faut aborder 2021 avec résolution et confiance. C'est ce que je vous propose, avec conviction, pour que l'engagement de la municipalité soit total, au service de tous et de chacun.

Patrick MALAVIEILLE

Maire de La Grand'Combe
Vice-Président d'Alès Agglomération
Vice-Président du Conseil départemental



LA
GRAND'
COMBE
Ma ville au naturel

www.lagrandcombe.fr

Patrick Malavieille, notre maire, a été victime fin décembre d'insultes violentes à caractère homophobe et raciste, hébergées sur le compte Facebook d'un élu de l'opposition. Cet acte malveillant, condamné unanimement par toute la classe politique, les proches et les habitants de la commune, a donné lieu à une action en justice, qui nous le souhaitons vivement, apportera sanction et réparation.

La majorité municipale condamne cet outrage et rappelle que le rôle d'un élu doit s'incarner dans la mise en œuvre quotidienne des valeurs de la République. La liberté d'expression, droit fondamental du Citoyen depuis 1789, permet que s'expriment les désaccords et les oppositions. Mais la loi prévoit que cette liberté se conforme au respect de chacun.e en instaurant la protection des personnes. L'action de l'équipe municipale s'inscrit résolument dans la prééminence de ces principes de dignité et de respect ; elle entend qu'ils soient honorés par l'ensemble du conseil municipal pour une crédibilité sans faille de la gestion de la cité.

PROJETS ET PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2021

LA MUNICIPALITÉ

Au-delà de la période et des difficultés rencontrées par chacun.e d'entre vous, la municipalité a souhaité vous présenter quelques projets pour cette nouvelle année 2021.

Pour la relance économique, poumon important de nos communes, deux projets phares s'inscrivent sur le territoire : l'EPIDE et la 2^{ème} tranche du PRAE.

L'EPIDE (Établissement d'Insertion Dans l'Emploi), accompagné par le sous-préfet Olivier Delcayrou en 2017 a vu son aboutissement en 2019. Aujourd'hui les travaux vont bon train pour une inauguration prévue novembre 2021.



Le PRAE, c'est d'abord une première tranche achevée en 2014 ; puis le pont Georges Frêche inauguré en 2020 ; aujourd'hui, le lancement actuel de la 2^{ème} tranche permettant d'accueillir la base SNCF pour la réalisation des travaux de la ligne ALES BESSEGES.

N'oublions pas la nouvelle station d'épuration portée par l'Agglomération d'Alès courant 2022.

En parallèle, la municipalité travaille aussi sur les projets de quartiers initiés lors des rencontres avec la population et qui seront élaborés en réflexion avec les habitants.

La commune, par l'intermédiaire du Conseil d'Architecture en Urbanisme et de l'Environnement ainsi que de l'Agence Technique Territoriale, a lancé une étude de préfiguration des projets de quartiers. Un bureau d'étude travaille actuellement sur le dossier de la requalification du Théâtre de Verdure.



Enfin la municipalité vous annonce le premier des 6 projets de quartier qui sera lancé : l'aménagement de l'ancien « État Civil de Champclauson » co-construit avec les habitants du quartier. Nous y reviendrons au courant de l'année.

Et tous ces projets verront leur financement ouvert aux subventions de l'Europe, de l'État via la politique de la ville, du Département par les contrats territoriaux et l'Agglomération d'Alès dans le cadre de subventions aux projets structurants.

DERNIERE MINUTE...

Mardi 05 janvier 2021 à 17h00, la commune apprend l'installation de 2 nouveaux médecins : le D^r Laurie Mercier qui exerce déjà et du D^r Lise Thérin-Banvillet à compter du 18 janvier.

Nous leur souhaitons la bienvenue dans notre commune !

☎ 04 66 54 68 68

✉ mairie@lagrandcombe.fr

📍 6, SQUARE MENDÈS FRANCE
30110 LA GRAND'COMBE

🕒 HORAIRE D'OUVERTURE
Du lundi au vendredi
8h/12h - 13h30/17h

UN MOIS, UN PORTRAIT : LEONARD LIOTTA LAURENCE BALDIT

Léonard Liotta, coiffeur légendaire de notre commune est né en 1932 à St-Ambroix. Son père installe son salon de coiffure dans la rue des Poilus en 1933, point de départ de la passion d'une vie : en rentrant de l'école, un petit coup de balai par-ci, un petit coup de savon à barbe par-là, pour raser sa première barbe à 9 ans.

À 13 ans, Léonard quitte l'école, travaille avec son père et devient le plus jeune coiffeur du Gard après avoir réussi le brevet à 20 ans. Il entretient sa passion du cheveu en se perfectionnant et en transmettant son savoir : cours aux apprentis coiffeurs, aux médecins-cancérologues de l'unité de soins de Val de Gour ; création d'une école de jury d'examens. Il parfait son savoir-faire en montant à Paris chaque mois, et devient le premier spécialiste de la coupe au rasoir de la région. Il enchaîne avec succès les démonstrations et les concours en France et à l'étranger (oscar du postiche pour messieurs en 1969).

En 1958, Léonard s'installe rue St-Vincent : ancienne épicerie, aujourd'hui salon insolite aux murs parés de diplômes et de tableaux réalisés par son épouse Michèle (belle histoire d'amour et de mariage entre un patron et son apprentie !) Dans les années 1980, le salon s'agrandit avec un espace dames au 1^{er} étage ; il trouvera son emplacement définitif en 1992 en place du cabinet d'assurances Biondini.



MODERNISATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC : C'EST PARTI !

JOSEPH PEREZ



Avec 1400 points lumineux, la municipalité a lancé, fin 2020, un vaste programme de modernisation de l'éclairage public étalé sur deux à trois ans et réalisé par l'entreprise SPIE d'Alès.

L'objectif premier sera de remplacer les lampes obsolètes (au sodium et au mercure) par des ampoules à performance énergétique.

La municipalité a opté pour des LED associés à un système de modulation de puissance. Ce

dernier diminue l'intensité lumineuse de la source aux heures les plus calmes de la nuit.

La municipalité de La Grand 'Combe a souhaité réduire la consommation de l'éclairage public, un secteur très énergivore, afin de réaliser des économies mais aussi de baisser la consommation énergétique de la ville et de respecter la biodiversité nocturne.



NOS AMIS LES DÉCHETS À CHAMPCLAUSON

ANDRÉ MADRIGNAC

Depuis quelques semaines, les habitants de Champclauson sont les témoins impuissants de la dégradation régulière de leur hameau. En effet, des déchets encombrants sont régulièrement déversés en quantité le long des habitations. Les agents municipaux ont débarrassé la voirie à plusieurs reprises. Mais de manière récurrente, sitôt les déchets enlevés, d'autres sont systématiquement déposés.

C'est désormais Alès Agglomération qui est en charge de la situation. Par ailleurs, une décharge sauvage est régulièrement entretenue par des

habitants indécents sur le chemin du rocher de l'indien. Ces actes délibérés posent question, à l'heure où l'actualité nous rappelle que la solidarité et le respect de chacun.e doivent être portés comme des valeurs essentielles et au moment où beaucoup revendiquent une politique plus écologiste. Rappelons que tout contrevenant aux règles de dépôt des déchets et des encombrants peut faire l'objet de poursuites en justice.

DEMANDE D'INTERVENTION



Effectuer une demande,
c'est très facile.
Il vous suffit de vous connecter
sur www.lagrandcombe.fr
et, en deux clics, c'est fait !

RECEVOIR L'INFO DE LA VILLE ? C'est simple, inscrivez-vous.

RDV sur lagrandcombe.fr
(page d'accueil)

✉ | INFOLETTRE

Inscrivez-vous à l'Infolettre et
recevez les informations de la ville
dans votre boîte électronique.

INSCRIPTION

En bref...

RENCONTRE AVEC LE VICE- PRÉSIDENT DE L'UCIA

MESSAOUD ADJOUADI

Le lundi 14 décembre 2020, une rencontre était organisée entre la municipalité et Julien Paniego, Vice-président de l'UCIA Grand'Combe. Les sujets et les besoins des commerçants étaient nombreux mais pour l'instant, la signalisation des commerces et de l'artisanat semble être une priorité. Une nouvelle rencontre est programmée courant janvier 2021.

Toutefois n'hésitez pas à contacter Messaoud Adjouadi, délégué UCIA au 04 66 54 68 68 poste 53 pour lui faire part de vos réflexions.

CONNAISSEZ-VOUS LES ENTREPRISES DE NOTRE CANTON ?

ANDRÉ ALBEROLA

Consciente du manque de lien entre les administrés et le monde de l'entreprise et de l'artisanat, la municipalité souhaite proposer un annuaire permettant de chercher des solutions aux différents besoins de nos concitoyens.

Pour cela, un travail avec la chambre des métiers et de l'artisanat va être lancé afin que puisse aboutir cet annuaire d'entreprises que l'on pourra consulter sur le site de la commune et en mairie.

Pour l'instant nous invitons les entreprises inscrites à la chambre des métiers et de l'artisanat à contacter la mairie au 04 66 54 68 68.

N'hésitez à vous faire connaître !

NUMÉROS UTILES

- APPEL D'URGENCE EUROPÉEN : 112
- POMPIERS : 18
- SAMU : 15
- GENDARMERIE : 17
- VIOLENCES CONJUGALES : 3919
- ENFANCE MALTRAITÉE : 119

- E.D.F. : 09 73 04 76 71
URGENCE DÉPANNAGE :
09 72 67 50 30
- SERVICE DES EAUX (REAA) :
04 66 54 80 39
- HABITAT DU GARD : 04 66 34 09 56
- 3F OCCITANIE : 04 66 54 20 00
- TRÉSOR PUBLIC : 04 66 34 08 50
- MAISON DE SANTÉ SIMONE VEIL :
04 48 21 57 08
- FILIERIS : 04 66 34 07 13
- ENCOMBRANTS :
0 800 540 540 (appel gratuit)